



Les grandes parcelles non approuvées

NB : On parle de grande parcelle à partir d'un (1) hectare

En plus de toutes les pièces susmentionnées des différents cas énumérés plus hauts, il faut ajouter les pièces suivantes :

- 04→Copies de l'Attestation de Propriété Villageoise ;
 - La clé USB de la parcelle ;
- 01→Copie de l'état Topographique ;
 - Le plan de situation grand format.